

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR269-2026-EMPLOI

AN06620260917405

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclaration(s).

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 17/09/2026

Visé par le contrôle de légalité le 17/09/2026

Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 17/09/2026



M ROBERT GARRABE, PRESIDENT

DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscle - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260917-ARR269-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066260708000087001 Communauté de Communes Agly Fenouillèdes	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Recrutement sur un autre grade	24h00	14/09/2026	ARR221-2026-EMPLOI
V066260819001002001 Communauté de communes Conflent Canigou	Directeur gal. des services [A]	Directeur-trice Générale des Services	Erreur matérielle (doublon)	35h00	17/09/2026	ARR247-2026-EMPLOI
V066250805000096001 MAIRIE DE BANYULS DELS ASPRES	Gardien brigadier	Policier municipal (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	11/09/2026	06620250814108
V066260708000584001 MAIRIE DE BOLQUERE	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Gestionnaire comptable et financier	Recrutement sur un autre grade	35h00	11/09/2026	ARR221-2026-EMPLOI
V066260727000928001 SIVU DU PAILEBOT MIGUEL CALDENTHEY	Rédacteur	Chargé de projet, d'animation et de recherche de financements lié à la restauration de la goelette Miguel Caldentey	Erreur matérielle (doublon)	28h00	14/09/2026	ARR230-2026-EMPLOI

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260917-ARR269-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscle - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566